

## Informations diverses et pratiques pour une inscription au club d'athlé

Sam'phi est une association sportive, qui depuis 2008, a créé la section loisir pour les enfants au sein de l'ASA. Les sections babys, éveils et poussins sont encadrés par les coachs Sam'phi.

Voici un petit topo afin de répondre aux questions les plus récurrentes :

**1)** Inscription possible tout l'été (sous réserve de places disponibles). Il est préférable de ne pas attendre les forums associatifs de la rentrée au risque de ne plus avoir de places. **Envoi par courrier (ne pas donner les dossiers aux coachs sur le terrain) du dossier complet, bulletin d'adhésion, questionnaire santé, cotisation.** Les documents sont disponibles sur notre site internet [www.samphi.org](http://www.samphi.org). Pas d'encaissement des cotisations durant l'été, les enfants peuvent faire leur séance d'essai à la rentrée. A la suite de cette séance d'essai, prévenir le secrétariat afin de confirmer ou non la bonne prise en compte de l'adhésion (une séance d'essai et non 3 ou 4 séances svp)

**Nous rappelons que nous ne faisons plus aucune réservation ni par mail, ni par téléphone. Les enfants sont inscrits à réception du dossier complet (soit par courrier, soit remise en main propre au secrétariat)**

**2)** Concernant le questionnaire santé, celui-ci est à remplir avec soin avec votre enfant. Si vous avez répondu « oui » à une ou plusieurs questions, un certificat médical sera obligatoirement demandé. Il nous est impossible d'éditionner une licence si vous avez répondu « oui » à une des questions.

**3)** Pour les familles bénéficiant du « **Pass'Sport** » (document reçu par mail ou courrier d'ici fin juin lorsque vous êtes éligibles), merci de nous envoyer une copie du document avec le dossier d'inscription. Les 50€ sont à déduire directement sur la cotisation.

**4)** Inscription définitive à partir de mi-septembre/début octobre avec l'édition des licences. Attention, les licences sont envoyées par mail par la fédération. Vérifiez vos spams car cela arrive fréquemment que celle-ci n'arrive pas dans la bonne boîte mail. Avec la licence de votre enfant, vous pouvez bénéficier d'avantages chez nos partenaires locaux, n'hésitez pas à regarder : <https://www.samphi.org/avantagepartenaires>

**5)** Envoi des attestations de paiement, par mail également, à partir d'octobre uniquement (merci de votre patience 😊 !)

**6)** La communication des infos, en cours d'année, se fait uniquement par **WHATSAPP**. Vérifiez d'avoir l'application sur son téléphone. Cet outil permet d'envoyer des infos de dernières minutes si besoin, sur les événements exceptionnels au cours d'année... plus facilement que par mail 😊

**7)** Pour les séances du lundi et jeudi à Grésy/Aix, nous pouvons récupérer les enfants de **MATERNELLES UNIQUEMENT**, à l'école à 16h30 (pas la 1ère semaine de rentrée). Merci d'envoyer une autorisation parentale au secrétariat Sam'phi ainsi qu'à l'école afin de pouvoir en bénéficier. Prévoir le goûter de vos enfants.

Le lieu de regroupement pour les élémentaires se situe au niveau des escaliers de la cantine, en face de l'école primaire (attention, les élémentaires restent sous la responsabilité des parents jusqu'à 17h).

**8)** Remboursement de la cotisation possible, UNIQUEMENT sur présentation d'un justificatif médical.

**9) CONTACTS :**

- *Pour les sections babys, éveils et poussins*, contacter le secrétariat Sam'phi : [recreasports@gmail.com](mailto:recreasports@gmail.com), 06 08 30 13 41 (Amélie), [www.samphi.org](http://www.samphi.org)

- *Pour les sections compétitions, BENJAMINS/MINIMES*, Sam'phi n'est plus le contact référent.

Site internet de l'ASA : **asathle.org**